

À Vous Neuville

www.neuillesuroise.fr

Journal trimestriel n° 40 • Hiver 2024



Pages 4 et 5
PORTRAITS

**Andrée
BOSSEBOEUF**



Page 8 et 9
CULTURE

**28^e Printemps
de Neuville**



Concours photos

C'est reparti pour une 5^e édition !

Comme chaque année, une dizaine de photographies au maximum seront sélectionnées et exposées sur les grilles du square de la mairie, rue Joseph Cornudet, lors des journées européennes du patrimoine des 21 et 22 septembre prochain.

Si ce challenge vous intéresse, nous recevrons vos photos en mairie jusqu'au 30 avril 2024.



Vous pouvez transmettre trois photos au maximum, libres de droits, aux formats JPEG ou PNG. Les fichiers devront peser à minima 4 MO et devront être en haute résolution, soit 3200x1800 pixels.

Chaque photo devra être accompagnée de son titre, de sa date de capture et du nom de l'artiste.

Elles devront être au format 16/9^e paysage ou portrait.

Aucun thème n'est imposé, vous êtes libre de vous exprimer.

Les œuvres retenues seront choisies par la commission culture de la mairie.

PORTRAITS

- 4** *Un nouveau visage au développement économique*
Julia PÉRON rejoint la commune en tant que DGS
Andrée BOSSEBOEUF, médaillée pour son engagement
Bon vent à Dominique LEGRAND

VIE DE LA COMMUNE

- 6** *Rénovation énergétique*
La maison médicale s'équipe !
Travaux Rue du Pont
J'allume ma rue à Neuville :
Un juste éclairage public, adapté à vos besoins !
Nouvel opérateur de transport

CULTURE

- 8** *28^e Printemps de Neuville*
Liliane CAUMONT, Artiste Sculpteur
Pascal NIAU, Artiste Peintre
Les livres coups de coeur des bibliothécaires

ENVIRONNEMENT

- 10** *Frelon Asiatique :*
Neuville contre attaque
En 2024, tous pro du compost à Neuville

VIE SCOLAIRE

- 11** *Le harcèlement à l'école*
Le Père Noël s'invite à l'école
INSCRIPTIONS SCOLAIRES,
pensez à inscrire vos enfants !

JEUNESSE

- 12** *Au Village de Nounours :*
une seconde micro-crèche
Une soirée pyjama réussie

LIBRE EXPRESSION

- 13** *Ensemble poursuivons...*
Unis pour Neuville

RETROSPECTIVE

- 14** *Retour en images...*

AGENDA

- 16** *Rappel des règles de collecte,*
Infos pratiques, Agenda, État civil.



Chères Neuvilleoises,
Chers Neuvilleois,

Cette fin d'année a été marquée par des événements majeurs au-delà des limites de notre village. La poursuite de l'occupation par la Russie de l'Ukraine, la prise d'otages lors de l'attaque du Hamas, la guerre Israël-Hamas, la fermeture de l'ambassade française au Niger... La situation internationale est fragile et les intérêts géopolitiques priment sur le respect des vies des hommes et femmes...

En France, nos parlementaires essaient d'établir une loi sur l'immigration afin de limiter l'arrivée massive de réfugiés, d'exilés sur le territoire national.

Au centre de ces situations, le devenir des hommes et des femmes. Sommes-nous sûr que le droit de vivre soit différent d'un pays à l'autre ? Alors en ce début d'année, je fais le vœu que nos valeurs humanistes puissent être la ligne blanche à ne pas franchir... A Neuville, nous prôtons les valeurs de partage, de solidarité et d'entraide.

Merci à toutes et tous de votre grande générosité qui a permis de récolter 5 123.50 € de dons (plus que l'année exceptionnelle 2022 !). Malgré une météo dissuasive pour déambuler dans le marché de Noël, bon nombre d'entre vous ont bravé la pluie et le froid pour venir goûter quelques produits du terroir et se réchauffer avec un chocolat chaud. Petits et grands ont été enchantés par une balade en calèche avec

le Père Noël. Merci également aux très nombreux membres des associations Neuvilleoises qui ont permis la mise en place de notre marché de Noël (montage et démontage) et pour l'organisation de nombreuses animations sous une pluie battante et un vent glacial.

En ce début d'année, le conseil municipal votera le budget annuel. Malgré des coûts de fonctionnement impactés par une inflation galopante et un poste budgétaire des énergies en constante augmentation, nous n'augmenterons pas les impôts communaux et nous maintiendrons les nombreux investissements. Merci à tous les vice-présidents de chaque commission municipale de piloter avec sagesse leur délégation.

En septembre, nous avons inauguré notre statue sur le thème "vivre ensemble" aussi en ce début d'année, l'ensemble des membres du conseil municipal se joignent à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux de bonne et heureuse année 2024 et que nos athlètes nationaux réussissent leurs objectifs aux jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024.

Très belle année à toutes et à tous, pleine de douceur de vivre ensemble dans notre village.

Gilles LE CAM
Maire de Neuville-sur-Oise,
Vice-Président de la Communauté
d'Agglomération de Cergy-Pontoise

*L'éducation,
c'est la famille qui la
donne ;
l'instruction, c'est l'Etat
qui la doit*
Victor HUGO

Un nouveau visage au développement économique

Angelique ALVES, 34 ans, succède à Hélène DESBOIS, démissionnaire, en tant que conseillère municipale.

L'élue a pris ses fonctions le 7 décembre lors du dernier Conseil Municipal, elle est chargée du développement économique.

Avocate depuis 7 ans, elle exerce à titre individuel depuis deux ans à Pontoise, avec une spécialisation en construction et droit immobilier, qui lui permet d'avoir une expertise pointue notamment dans le domaine de l'urbanisme.

Cette parisienne a posé ses bagages il y a 14 ans à Neuville avec sa famille.

"J'étais habituée à l'effervescence parisienne, un vrai contraste avec l'esprit village de Neuville que j'ai vraiment appris à aimer au fil du temps. J'ai décidé d'y rester. J'ai commencé à participer à certains événements communaux et à m'intéresser à la réélection de Gilles LE CAM avec l'envie de m'impliquer."

Malgré un emploi du temps chargé,

Angelique ALVES découvre les rouages de la vie publique et souhaite pérenniser le travail accompli tout en portant de nouveaux projets en direction des entreprises. Elle aimerait notamment continuer à développer de nouveaux services pour améliorer le confort des acteurs économiques avec une offre de restauration élargie, créer plus de liens entre eux ou encore participer à l'installation de nouveaux commerces vers la gare.

Dynamique, cette Neuvilleoise insatiable de travail mesure tout l'impact de ses nouvelles fonctions et entend mettre ses compétences à profit pour rendre notre ville toujours plus agréable à vivre.



Julia PÉRON rejoint la commune en tant que DGS

Julia PÉRON, 43 ans, est la nouvelle Directrice générale des services. Elle succède à Sébastien SOARES afin d'assurer la coordination générale des services, la mise en œuvre des décisions politiques locales et l'orchestration des projets en cours et à venir.

La nouvelle DGS connaît bien le monde des collectivités. Diplômée d'un master en droit privé, cette bretonne intègre un Institut Préparatoire à l'Administration Générale où elle se forme entre autres en finances publiques et droit administratif, avant de passer le concours d'attaché territorial.

Mobile géographiquement, elle décide de candidater dans toute la France. Elle occupe son premier poste dans le Val d'Oise, qu'elle n'a plus quitté, en tant que cheffe du Pôle appui administratif et financier de la Maison départementale des personnes handicapées.

Elle évolue ensuite comme cheffe du service gestion des moyens, à la direction de l'Achat Public et des Ressources du Conseil Départemental (CD95).

En 2014, elle ouvre une nouvelle page à Jouy le Moutier (17 000 habitants) en prenant la direction de la Relation

à l'Usager et des Affaires Juridiques, où elle restera 9 ans.

Au fil des postes occupés, Julia PÉRON a vu son périmètre d'action évoluer, avec toujours plus de responsabilités.

Arrivée à Neuville, le 1^{er} décembre dernier, elle assure le pilotage des dossiers tant stratégiques qu'opérationnels avec une approche à 360°. Son dynamisme, son agilité et sa capacité à passer d'un sujet à l'autre sont des atouts pour la commune qui va s'appuyer sur son expertise pour mener à bien l'ensemble des projets.

Andrée BOSSEBOEUF, médaillée pour son engagement

Adjointe à la mairie de 1971 à 1989, Andrée BOSSEBOEUF, 82 ans, a reçu avec une grande émotion le prix de la citoyenneté, au Conseil Départemental du Val d'Oise. Il lui a été remis par l'association nationale des membres de l'Ordre National du Mérite en novembre dernier, en présence de Gilles LE CAM. Ce prix récompense toutes ses années d'engagement, notamment en faveur du CCAS.

L'élue a connu plusieurs mandatures : celle de Maurice JOURDAIN, de Roland MAGNEIN puis d'André RANGER. Toute sa vie, Andrée a été une femme active et volontaire, impliquée dans la vie de la cité.

Documentaliste au sein du centre de recherche d'EDF (dans le domaine nucléaire et thermique), elle arrive à Neuville en 1966.

“Le village était très agricole. Je ne connaissais personne à l'époque, confie-t-elle. Et puis, j'ai fait beaucoup de rencontres. Le maire de l'époque (nous nous connaissions par l'intermédiaire de nos enfants scolarisés dans le même internat) est venu me voir pour me proposer de rejoindre l'équipe. Je me suis prise au jeu. J'ai commencé avec le bulletin municipal. La mairie est rapidement devenue ma résidence secondaire.

Nous avons fait beaucoup de choses, notamment avec Annette FEYTE et Claude RANGER pour la création de la bibliothèque, distribution des colis de Noël, voyage pour les anciens.... Nous avons été à l'origine de la création du club des anciens devenu l'association “Temps Libre” aidées par Pierre WATEAU et mis en place de multiples animations”.

Ses relations étroites avec la mairie perdurent depuis 52 ans. Elle est toujours membre extérieur du CCAS. *“J'ai adoré ces années passées à la mairie. Tout le monde était solidaire, s'entendait très bien. Mon implication au CCAS a été source d'un véritable enrichissement personnel, à travers l'accueil et le suivi des personnes en grandes difficultés, cause pour laquelle je me suis donnée complètement.”*



Bon vent à Dominique LEGRAND

Après 22 ans de bons et loyaux services à l'école du village, Dominique LEGRAND prend une retraite bien méritée.

Au sein de l'établissement scolaire, tout le monde connaît cette Neuvilleoise arrivée sur la commune en 1994. Elle démarre sa carrière d'agent périscolaire totalement par hasard.

“Un matin, Jacques FEYTE, qui était alors maire de Neuville, a sonné à ma porte pour me proposer de faire quelques heures de dépannage le midi à l'école car il y avait du personnel manquant. Il n'est pas venu jusqu'à moi totalement par hasard. Après avoir été 10 ans salariée dans une société d'assurance, je me suis arrêtée de travailler pour élever mes deux

enfants. Étant assez disponible, les institutrices me sollicitaient régulièrement pour les accompagner à la piscine, ou lors de sorties, animer des ateliers...”

Proposition acceptée, Dominique LEGRAND rejoint l'équipe. Aux quelques heures de dépannage s'en ajoutent d'autres, puis des remplacements, jusqu'à un temps complet. Depuis plus de 20 ans, son travail de coordination est essentiel auprès des enfants pour la bonne marche de l'école : accueil des enfants, service du midi, suivi des Projets d'Accueil Individualisé (PAI), surveillance dans la cour, activités périscolaires, ...

Au 1^{er} janvier, elle a tiré sa révérence pour prendre enfin un peu de temps

pour elle, s'occuper de ses petits-enfants, aller voir ses proches, ... Bonne continuation Dominique, l'équipe municipale te remercie pour ton engagement.



Rénovation énergétique

Dans le cadre de la transition énergétique, plusieurs actions ont été menées pour mieux consommer et maîtriser l'énergie.

Depuis la fin de l'été, l'éclairage du stade de football, constitué de six projecteurs, a évolué en passant aux LED, système moins consommateur d'énergie et donnant un éclairage de qualité.

La mairie et l'école profitent déjà d'une programmation à distance des éléments de chauffage, ce dispositif est en cours de développement sur d'autres bâtiments tels que le foyer et la salle des sports.

Ce procédé permettra à la commune d'avoir un seul et unique système de gestion pour l'ensemble des équipements communaux, facilitant ainsi la maîtrise des consommations d'énergie.



La maison médicale s'équipe !

En 2019, la maison médicale fêtait ses 10 ans. Les années passant, cet établissement de proximité devait évoluer pour répondre aux nouvelles normes d'un centre de soins.

En 2023, la première phase de travaux a permis la mise en place de LED pour l'éclairage et le renouvellement du système de chauffage.

La deuxième phase s'est quant à elle déroulée par de nombreuses études de faisabilité et d'échanges avec les praticiens, afin de permettre l'installation d'un ascenseur facilitant l'accès à l'étage pour les personnes à mobilité réduite. Elle s'est concrétisée début octobre.

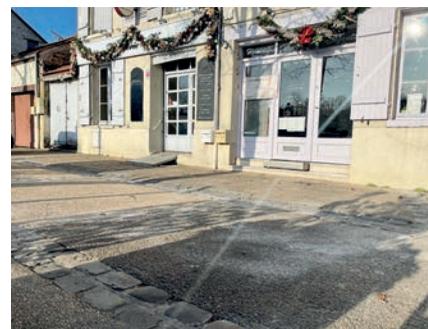
La collaboration entre le personnel médical et la commune a contribué favorablement à l'élaboration et à la réalisation du projet. Un grand merci à eux.



Travaux Rue du Pont

La commune a procédé à la reprise de dalles béton, situées à proximité des commerces. Cette intervention devenait cruciale pour la sécurité des usagers, accédant notamment à la boulangerie ou au salon de coiffure.

Ce phénomène est occasionné par le système racinaire des arbres de la place du Pont. Une surveillance mensuelle est organisée pour suivre le vieillissement de ses équipements. Sans aucune embûche, vous pouvez profiter de l'ensemble de vos commerçants et restaurateurs.



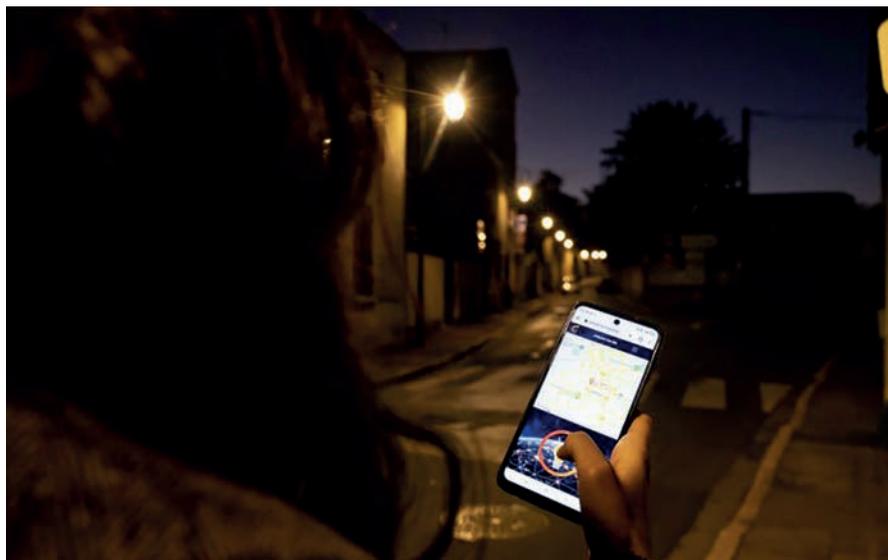
J'allume ma rue à Neuville : Un juste éclairage public, adapté à vos besoins !

Dans le cadre des mesures d'économie d'énergie et de limitation de la pollution lumineuse, la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise et la ville de Neuville lancent le dispositif "J'allume ma rue".

L'extinction de l'éclairage public dans certains quartiers résidentiels de l'agglomération entre 1h30 et 4h30, a permis de diminuer de 25 % la consommation d'électricité. Depuis le vendredi 8 décembre 2023, l'éclairage public est éteint de 23h à 6h, dans certaines rues (voir ci-dessous les rues concernées). Ces zones traversées par les habitants seront ralumées sur leur passage pendant 10 minutes, en activant la fonctionnalité sur le site internet jallumemarue.fr via leur smartphone.

Il permet d'être d'autant plus respectueux de l'environnement en limitant les nuisances lumineuses nocturnes et préservant ainsi la biodiversité, la faune et la flore.

Ce nouveau dispositif fera économiser 25 % de plus.



©photo : Laurent Defrecoart - CACP

Des flyers ont été distribués dans vos boîtes aux lettres, avec la liste des rues concernées :

rue J. Cornudet (en partie), rue d'Éragny, rue de l'Abbé Legrand, rue du Pavillon, rue Savary, impasse des Clos, rue de Conflans, allée du Saut du Loup, rue de Fin d'Oise, allée de Ginglet, rue M. Jourdain, rue de la Ga-

renne, chemin des Vernades, rue des Trembles, chemin du Moulin, rue du Cimetière, chemin du Paillot.

Vous pourrez retrouver le détail du fonctionnement de ce dispositif sur le site de l'opérateur CYLUMINE : <http://www.cylumine.fr/index.php/j-allume-ma-rue>

Nouvel opérateur de transport

À la suite de l'ouverture à la concurrence des réseaux d'autobus en Île-de-France, le réseau actuel de l'agglomération de Cergy-Pontoise opéré jusqu'alors par la STIVO va évoluer.

Un appel d'offres avait été lancé par l'autorité organisatrice Île-de-France Mobilités. Ainsi la société Francilite Seine et Oise a été retenue pour le réseau baptisé Cergy-Pontoise Confluence.

Ce réseau reprend les 25 lignes de la STIVO ainsi que les 9 lignes de TRANSDEV Conflans. Ces 34 lignes desserviront les 13 communes de l'agglomération de Cergy-Pontoise, ainsi que les communes de Conflans-Sainte-Honorine et d'Achères. Des arrêts et horaires supplémentaires sont prévus sur l'ensemble du territoire cergypontain.

Vous pouvez retrouver toutes les informations de ce réseau sur la page :

<https://www.iledefrance-mobilites.fr/actualites/locales/cergy-pontoise-confluence>



©photo : IledeFranceMobilités

28^e Printemps de Neuville du 14 au 24 mars 2024

FOYER COMMUNAL

SEMAINE :
15h à 17h30

WEEK-END :
11h à 17h30

DIMANCHE 24 MARS :
11h - 17h



Liliane CAUMONT Artiste Sculpteur

Liliane CAUMONT a une formation littéraire et philosophique, elle s'initie au modelage à Madrid en 1972 auprès du peintre sculpteur Julio Antonio ORTIZ. Elle n'a dès lors cessé de travailler la terre, ouvrant son premier atelier à Madrid en 1977 qui devient un espace de création et d'apprentissage.

Liliane y développe ses connaissances sur la chimie des émaux et obtient de nombreux prix. Elle cherche de nouveaux matériaux et entame des travaux en résine et en bronze.

Liliane est profondément humaniste. Ce qui l'anime depuis bientôt cinquante ans c'est l'expression des sentiments à travers ses œuvres. La femme a été le cœur de son inspiration. Chaque étape de la vie signifie un nouvel apprentissage et celui-ci implique de savoir traduire les multiples facettes de l'âme féminine depuis la tendresse, la solitude, la passion, la force et sa position dans le monde.

Elle a par ailleurs travaillé pour des entreprises en Espagne dans la création de muraux et réalisé de nombreux trophées pour des associations de femmes et de médecine.

À l'heure actuelle, son plus grand souhait est de créer des pièces monumentales pour les jardins et les espaces publics en mélangeant le fer, le bronze, et le verre.





Pascal NIAU

Artiste Peintre

Pascal NIAU est né à Champlan, le 26 septembre 1950.

Artiste plasticien aux diverses facettes, il oscille entre le dessin, la peinture et l'Art Gourmand éphémère. Il navigue depuis son plus jeune âge avec sensibilité au cœur de ses univers graphiques et créatifs où l'architecture et la composition font jonction avec l'alimentaire et la gastronomie. A quatre ans, il troquait des dessins pour manger des gâteaux s'inspirant de l'atmosphère hôtelière qui l'environnait. Cette symbolique, à ce jour indélébile, restera gravée pour toujours.

Ancien élève des Beaux-Arts de Tours et de Nantes, il rêve de devenir architecte, en vain. À la suite d'un parcours un peu chaotique, il décide de devenir pâtissier. Il architecture des buffets, des jardins, des mets... L'Art caché culinaire. Cette vocation l'emmènera à recevoir le titre de l'un des "Meilleurs ouvriers de France", Pâtissier Confiseur. En 1979, (remise de diplôme à la Sorbonne) en parallèle à une situation professionnelle vouée à l'international, il dessine, crée des formes et peint. Coloriste expressionniste, Pascal NIAU s'inscrit dans une peinture dite gourmande ! Une symbolique forte de la convivialité s'installe en lui. De franches périodes l'envahissent et s'entrecroisent autour de "ses tables", de tables en tables, mises ou démises.

Pascal NIAU travaille pour la mode avec des grands noms de la couture, les tendances mais également le monde du spectacle, cinéma et théâtre, pour tous les genres "d'accessoirisations" alimentaires et de conseil, ainsi que dans l'évènementiel international.

Suite à certaines obligations de vie, il veut privilégier dans son Art dominant : "la peinture à l'huile". Il sera contraint de peindre en extérieur de la maison, atelier plein nord en toutes saisons.

Cette démarche l'amènera à découvrir positivement l'immense chance de pouvoir peindre des œuvres plus grandes, dans l'esprit d'un céramiste avec des assemblages de châssis à clés démontables et composés. Il crée ainsi des carrés ou des rectangles constitués de véritables coupes, de fausses coupes voir même à ce jour sans coupe, le tout donnant un plan et un relief supplémentaire aux œuvres ainsi qu'une impression de surdimension et d'une résonance de l'espace en 3D, avec certains chiffres et calculs l'amenant au point d'OR.

Pascal aime intriguer et surprendre son public, suggérer de nouvelles formes qui le passionnent, des "vides et des pleins" qui le fascinent, cela dans une perspective dite "théâtrale" où les saveurs visuelles s'exaltent dans une course interminable vers l'excellence.



Les livres coups de cœur des bibliothécaires

Album jeunesse

À qui sont ces drôles d'oreilles ?

de Marine Fleury

Mais à qui appartiennent ces oreilles. Devinez et tirez les oreilles, voyez si vous trouvez. Dans ce jeu de coucou caché, découvrez qui se cache derrière cette queue en tire-bouchon ou bien d'autres animaux dans des postures rigolotes. Un livre animé, solide à partager avec votre enfant et en famille.



Roman Policier

Tous les membres de ma famille ont déjà tué quelqu'un

de Benjamin Stevenson

Une fin d'année, une réunion de famille et en cadeau des cadavres. Mais qui a tué qui ? Et l'auteur, qui a t'il assassiné ? Arriverez-vous à le découvrir ?



En 2024, tous pro du compost à Neuville

Depuis le début de l'année et l'entrée en vigueur de la loi Agec au 1^{er} janvier (Anti-Gaspillage pour une économie circulaire), tous les Français doivent avoir la possibilité de trier à la source les déchets organiques.

En somme, tout ce qui est biodégradable doit être trié, au-delà des seuls produits habituellement laissés dans les boîtes à compost. Ces déchets ne serviront pas uniquement au compostage pour les sols. Ils pourront aussi être utilisés pour produire du biogaz, grâce à la méthanisation. Une manière efficace et citoyenne d'agir pour l'environnement en réduisant le volume de ses déchets ménagers.

En matière de compostage collectif (en résidence, pied d'immeuble, dans votre quartier ou dans une école), l'agglomération étudie les faisabilités et accompagne les initiatives. Un espace suffisant est requis pour installer les composteurs, ainsi que plusieurs participants volontaires pour composter, dont trois référents chargés de surveiller le bon fonctionnement du site. L'accord du propriétaire du terrain (gestionnaire, assemblée de copropriétaires, ville, Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise) est nécessaire.

Par ailleurs, afin d'aider les habitants à se convertir au compostage,

l'agglomération met gratuitement à disposition des habitants de Cergy-Pontoise résidant en pavillon des composteurs individuels.

Le tri des biodéchets concerne tout ce qui reste dans les assiettes ou sur le plan de travail en cuisine : tri des épluchures de fruits et légumes, y compris les peaux d'agrumes et d'oignons, mais aussi les restes de repas, dont le riz, les pâtes ou la viande, et même les produits périmés. A cela s'ajoutent d'autres aliments qui ne sont pas consommés, comme le marc de café, les sachets de thé ou les coquilles d'œuf et les déchets de jardin (feuilles mortes, herbes taillées et fruits abimés, ainsi que les fleurs coupées et les plantes d'intérieur). En revanche, pour un bon compost réussi, ce dernier ne concerne pas l'ensemble des biodéchets.

Pour la réservation d'un composteur ou toute question relative au tri, n'hésitez pas à contacter le Centre de relation usagers de l'agglomération du lundi au vendredi, de 9h à 17h (16h le vendredi) au 01 34 41 90 00 - www.cergypontoise.fr/le-compostage ; Retrouvez y également tous les bons gestes de compostage. Pour plus de détails, www.ecologie.gouv.fr/biodechets

Frelon Asiatique : Neuville contre attaque

Depuis plusieurs années déjà, les frelons asiatiques ont investi le territoire français, causant de nombreuses destructions de colonies d'abeille.

Au cours de l'année écoulée, sur notre commune, alertés par les apiculteurs qui ont subi des pertes dans leur rucher, il semblerait que leur population soit en recrudescence.

Il faut donc rester vigilant pour préserver les "butineurs" si nécessaires à la reproduction du monde végétal. Le monde du vivant et sa diversité dépendent de leur survie.

Avec la période hivernale, la végétation étant moins dense, il est plus facile de détecter la présence des nids de frelons asiatiques.

Aussi, pour les détruire avant la période de reproduction et de prolifération.

Pour cela, il suffit de contater la mairie (sur place ou au 01.34.24.09.17) ou par mail à affgenerales@neuvillesuroise.fr, en précisant bien vos nom, adresse, téléphone et localisation précise du nid pour qu'un professionnel diligenté et pris en charge par la commune, puisse prendre contact avec vous et intervenir. Merci pour votre civisme.



© photo : AdobeStock - catalyseur

Le harcèlement à l'école

Le harcèlement scolaire : un sujet d'actualité qu'il ne faut pas négliger.

La commune a organisé et financé une séance de prévention le lundi 4 décembre, pour les classes de CE2/CM1 et CM2 sous forme de jeu théâtral suivi d'un débat, le tout présenté par l'association Théâtre en stock.

La représentation s'est déroulée comme suit :

Un enchaînement de saynètes pendant 30 mn, variant les situations de harcèlement scolaire ou professionnel; les victimes et les auteurs de harcèlement (enfants, adultes, sportifs, femme, homme etc.).

Un débat avec un animateur

permettant aux enfants de s'exprimer sur leur compréhension et sur les notions de harcèlement et ses mécanismes.

Les échanges ont permis aux enfants de cibler dans leur entourage des personnes pouvant les conseiller ou les guider et des conduites à tenir pour sortir d'une telle situation. Chacun à leur tour, les enfants ont pu s'exprimer.

L'animateur a donné le numéro de téléphone, le **3020**, dédié au harcèlement et a invité les enfants et les adultes présents à poursuivre les échanges autour de cette thématique, en classe, dans la cour et en famille.



Le Père Noël s'invite à l'école

Le spectacle de Noël a eu lieu au cirque "Cherche et Trouve" situé sur la base de loisirs. Tous les élèves ont pu apprécier différents ateliers et spectacles. De retour à l'école, les enfants ont eu la surprise de voir le Père Noël se présenter dans chaque classe devant les yeux émerveillés des plus petits.



INSCRIPTIONS SCOLAIRES, pensez à inscrire vos enfants !

Pour les nouveaux arrivants et les enfants nés en 2021, les inscriptions scolaires se dérouleront du

lundi 29 janvier au samedi 6 avril 2024

Les familles concernées devront obligatoirement passer en mairie munies des pièces jointes ci-dessous :

- Carnet de santé
- Justificatif de domicile
- Pièce d'identité du parent qui inscrit l'enfant
- Livret de famille

Il vous sera remis ensuite un dossier d'inscription. À l'issue de cette inscription, il faudra impérativement vous présenter à l'école dans les meilleurs délais sur rendez-vous auprès du directeur au **01 34 41 43 08** ou **0950254k@ac-versailles.fr**

Au Village de Nounours : une seconde micro-crèche

Depuis le 30 octobre, une nouvelle micro-crèche s'est implantée à Neuville, en gestion privée.

Installée près de la gare, elle est dirigée par Filomène GUILLARD, qui en pilote quatre autres sur l'agglomération (dont celle de Neuville gérée en délégation de service public).

Ce nouveau lieu accueille une douzaine d'enfants, avec une grande flexibilité horaire et une modularité adaptée à chaque famille.

"Ayant fait une grande partie de ma carrière dans la finance, j'ai souffert de la rigidité de certains modes de garde quand mes enfants étaient petits, souligne la fondatrice. J'ai créé ce concept, qui me tenait à cœur, pour faciliter la vie des parents, répondre à leurs besoins, offrir de la qualité, une écoute attentive et un accueil sur-mesure. Cela nous permet de satisfaire à ce jour 18 familles qui

peuvent bénéficier de la participation de la Caisse d'Allocation Familiale grâce à notre agrément CAF."

Dans un esprit cocooning et familial, chaque enfant profite des infrastructures : une belle pièce de vie de 45 m², une cuisine, deux très belles chambres, pour les temps de sieste, un jardin de 500 m² où sera prochainement créé un potager.

Porté par un projet pédagogique

piloté par une référente dédiée, Au Village de Nounours met en place de nombreuses activités pour favoriser la découverte : ateliers pâtisserie, musique, travaux manuels, lecture de contes, sorties extérieures, emprunts de livres à la bibliothèque.

C'est aussi tout un état d'esprit que s'attache à transmettre l'équipe, composée de 5 professionnelles de la petite enfance : bienveillance,

écoute, transparence, accueil à la carte pour chaque enfant, un suivi précis au niveau de l'alimentation prenant en compte les besoins spécifiques de chacun et leur évolution.

"La communication avec les familles est aussi un point crucial pour moi : avoir la juste parole avec les enfants, et surtout, les faire évoluer dans un environnement joyeux et épanouissant, où chacun a le sourire."



Une soirée pyjama réussie

Une cinquantaine d'enfants accompagnés de leurs parents ont assisté à la soirée pyjama organisée par les bénévoles de la bibliothèque. Ils ont pu écouter des histoires de Noël racontées par nos fidèles conteurs Patrick, Karine et Catherine.

Le père Noël s'est ensuite invité pour distribuer des chocolats aux enfants puis il est reparti avec sa hotte sur le dos pour continuer sa distribution dans d'autres foyers.

Nous lui donnons rendez-vous à l'année prochaine.

ENSEMBLE POURSUIVONS

Chères Neuvilleaises, Chers Neuvilleois,

En ce début d'année nous vous présentons tous nos meilleurs vœux pour une très belle et heureuse année 2024 et pour que tous vos souhaits de joie et de bonheur se réalisent.

Pour donner corps à la diversité d'expression et permettre d'expliquer son action au sein du conseil municipal, le groupe majoritaire « Ensemble Poursuivons » offrira désormais régulièrement à votre lecture cette rubrique dans « A vous Neuville ».

Cette première contribution vise à vous offrir une perspective des principaux chantiers de la vie de notre village sur lesquels notre groupe portera une attention toute particulière.

Ainsi, au cours de l'année qui s'ouvre, nous œuvrerons à la poursuite de l'amélioration de la vie de proximité sur la place du Pont, cœur de notre village, avec des aménagements harmonieux et le développement de l'activité.

Depuis 2022, la place du Pont a bénéficié d'un réaménagement qui délimite mieux les aires proches des commerces et permet une circulation piétonne plus fluide, sûre et fleurie.

En 2023, les rives de l'Oïse ont été sécurisées dans le respect de leur écosystème tout en ouvrant plus amplement la perspective sur le fleuve.

L'accès à la maison médicale vient d'être significativement amélioré avec l'installation d'un ascenseur réservé aux personnes à mobilité réduite mettant ainsi à leur portée et sans entrave l'ensemble des soins disponibles.

Nous avons également voté en faveur d'une aide permettant aux commerces de réhabiliter leurs façades et renforcer ainsi leur attractivité dans un ensemble visuel plus harmonieux. Le bar tabac est le premier à ouvrir le bal et nous espérons que les autres commerces suivront rapidement.

Enfin, les propriétaires de l'ancienne « Ferme du Pont » envisagent un aménagement sur les terrains qui s'étendent jusqu'à la rue Savary. Il s'agit d'un projet significatif au centre de notre village. Nous avons exprimé le souhait qu'un projet de cette ampleur soit examiné par le conseil en amont de la réglementation urbanistique de cette zone, et fasse l'objet d'un accord unanime de l'ensemble de ses membres. Pour ce faire, nous avons donné notre accord pour que la commune se fasse accompagner d'un expert, souhaité que les opinions de chacune et chacun soient entendues et débattues afin qu'un règlement consensuel de cette zone se dégage. Nous serons particulièrement attentifs à ce que tout projet dans cet espace soit respectueux de l'esprit de notre village.

Nous soutiendrons également en 2024 le lancement des travaux de la rue des Trembles. Après avoir consulté les maisons seront raccordées aux réseaux et une voie de circulation sera aménagée offrant notamment le début d'une circulation douce.

Sans diminuer la desserte des Neuvilleaises et de Neuvilleois, nous continuerons à plaider auprès des instances compétentes et du nouvel opérateur de bus qui traversent le village pour que leurs passages soient limités à des bus de taille adaptée pour réduire les nuisances et que ceux-ci circulent à une vitesse qui préserve les habitations le long de la rue Joseph Cornudet et la rue d'Eragny.

Toujours à votre écoute, nous nous tenons à votre disposition pour recueillir vos remarques, idées ou propositions, ou encore, vous apporter tout éclairage complémentaire que vous jugeriez nécessaire.

Groupe Majoritaire au Conseil municipal

À Vous Neuville

UNIS POUR NEUVILLE

Chères Neuvilleaises, chers Neuvilleois, chers amis,

En ce début d'une nouvelle année, permettez-nous de vous transmettre nos vœux les plus sincères et chaleureux. Que 2024 soit pour vous une année de santé florissante, de réussites et de bonheur. L'année 2023 a été indéniablement marquée par des défis considérables - des troubles sociaux qui ont touché le cœur de nos communautés, des tensions géopolitiques qui ont remodelé les relations internationales, des conflits qui ont secoué la stabilité mondiale, et une inflation qui a pesé sur l'économie de chacun. Face à ces épreuves, notre espoir pour 2024 est de voir se dessiner une ère de changement positif. Unis dans un esprit de résilience et d'optimisme, avançons ensemble vers un avenir où la solidarité, la prospérité et la paix seront les piliers de notre société. Que cette nouvelle année soit le terreau fertile sur lequel nous construirons un monde meilleur, plus juste et plus harmonieux pour tous.

En décembre dernier, lors de la dernière séance du Conseil Municipal de 2023, un sujet crucial a été abordé : le projet de SDRIF-E "Schéma Directeur Environnemental" de la région Ile-de-France. Ce plan stratégique vise à façonner un cadre de vie de qualité pour les Franciliens à l'horizon 2040. L'avis rendu par la CACP sur ce projet, qui touche des aspects essentiels tels que l'environnement, la gestion des ressources, le développement économique, les mobilités et le cadre de vie, sera intégré à l'enquête publique prévue en février 2024. Le SDRIF-E s'attache à définir les orientations en matière d'utilisation des sols, d'habitat, d'activités économiques et d'infrastructures de transport, tout en préservant nos précieux espaces agricoles, naturels et forestiers. La CACP, après deux ans de travail et de concertations avec la région Ile-de-France, a rendu son avis sur le SDRIF-E avant la date butoir du 11 décembre 2023. Ce document intègre les défis environnementaux actuels, notamment la lutte contre l'artificialisation des terres, la recherche de la neutralité carbone et le développement de l'économie circulaire.

Le sujet vous intéresse ? Pour en savoir plus sur le Schéma Directeur Environnemental et rester informé des dernières actualités, visitez <http://www.iledefrance.fr>.

Nous restons à votre écoute et dédiés à vous représenter.

Pour toute question ou suggestion, n'hésitez pas à nous contacter à unispourneuville@gmail.com. Au plaisir de vous retrouver prochainement dans notre village.

Nous renouvelons nos vœux les plus chaleureux pour 2024. Que cette année soit porteuse de progrès et d'épanouissement pour chacun d'entre vous.

Avec engagement,

Groupe minoritaire "UNIS POUR NEUVILLE"

TÉLÉTHON 2023

Un grand merci, les Neuillois toujours au rendez-vous

Dons récoltés :
5 123,50 €

Malgré une météo désastreuse, les Neuillois ont été aussi généreux que l'année dernière, ceci grâce aux animations proposées et animées par les différentes associations neuilloises.

Merci aussi aux adhérents des associations et aux membres de la municipalité qui se sont impliqués dans le montage et le démontage du marché de Noël et à son fonctionnement.

Cette aide montre que la vie associative de Neuville peut être riche de ses ressources et de sa convivialité.

Sous une météo pluvieuse, lors du marché de Noël, le Père Noël a déambulé dans les rues avec sa calèche.

Toute l'équipe du Téléthon se joint à moi, pour vous remercier chaleureusement.

Bruno DANIEL



Promenade en poney



Chorale du Téléthon Si ça vous chante



Pièce de théâtre Silence on tourne pour le Téléthon



Noël à la microcrèche



Nouveaux arrivants et médaillés du travail
Samedi 25 novembre



Sortie séniors à Chantilly

Vendredi 24 novembre



Sortie scolaire au cirque

Vendredi 15 décembre

Rappel des règles de collecte :



INFOS PRATIQUES :

ÉCLAIRAGE PUBLIC :

Contacter Cylumine 24h/24

☎ 0 805 200 069

www.cylumine.fr

EAU POTABLE :

Contacter Cyo

☎ 0 969 360 402

www.cyodirect.fr

EAUX USÉES (SYNDICAT

INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT DE LA RÉGION DE PONTOISE)

☎ 01 30 31 18 73 ou 01 30 32 74 28

N° appel urgent 7j/7, 24h/24 :

☎ 06 08 04 85 44

contact@siarp.fr - www.siarp.fr

UNE QUESTION SUR VOS DÉCHETS ?

Le Centre de relation usagers vous répond du **lundi au vendredi, de 9h à 17h (16h le vendredi).**

www.cergypontoise.fr/decheteries



De nombreux déchets sont régulièrement déposés sur les trottoirs empêchant ainsi le bon cheminement des passants et d'un esthétisme contestable.

Nous vous rappelons que le service des encombrants est assuré en porte à porte une fois par mois, sans rendez-vous pour tous les habitants, le 1^{er} lundi de chaque mois.

Ils doivent être sortis la veille, à partir de 20h.

Nous vous rappelons l'ensemble des dates de collecte des différents déchets à savoir, à sortir la veille à partir de 20h à savoir :

Ordures ménagères :

Tous les lundis pour les habitats individuels,

les lundis et jeudis pour les habitats collectifs

Emballages papiers :

tous les mercredis

Encombrants :

tous les 1^{ers} lundis de chaque mois

Pour **les déchets végétaux**, à sortir le jour de collecte avant 12h :

De mars à novembre et janvier :
tous les vendredis.

En décembre et février :
le 1^{er} vendredi du mois.

Pour le verre :

en point d'apport volontaire.

Respectons ensemble ces consignes afin de garantir à chacun le cadre de vie de Neuville apprécié par nous tous.

Retrouvez toutes les informations en mairie ou sur le site internet de l'agglomération à la page Déchets (cergypontoise.fr), ainsi que tous les conseils pour réduire ses déchets ou gérer le compostage.

AGENDA

Samedi 20 janvier à 18h

Vœux du maire

Foyer communal

Samedi 2 mars à 9h30

Petit déjeuner neuvillois

Thème énergies renouvelables

Annexe de la mairie

Samedi 9 mars à 15h

Festival des Tréteaux

Foyer communal

Du Samedi 16 au dimanche 24 mars

Printemps de Neuville

Week-end : 11h – 17h30

Du lundi au vendredi : 15h – 17h30

Dimanche 24 mars : 11h – 17h

Foyer communal

Dimanche 28 avril de 9h à 12h

Foulées neuvilloises

Départ place du Pont

Mercredi 8 mai à 11h

Cérémonie de la victoire

du 8 mai 1945

Départ devant la mairie

ATTENTION Cette année,
la brocante est reportée au dimanche 13 octobre.

Vous serez informés des inscriptions dans les prochaines publications municipales

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

BIENVENUE À :

Dylan GALÉTAN

né le 5 novembre 2023

Hugo BAILLY,

né le 15 novembre 2023